

# Guinée: Au moins 50 personnes tuées en toute impunité dans des manifestations en moins d'un an [Amnesty International]

écrit par GuineePolitique© | 1 octobre 2020



## Rapport

La répression des manifestations en Guinée, en particulier celles contre la réforme constitutionnelle permettant au président Alpha Condé de briguer un troisième mandat, a causé la mort d'au-moins 50 personnes en moins d'un an, a déclaré Amnesty International dans un nouveau rapport publié aujourd'hui, près de deux semaines avant l'élection présidentielle.

Le rapport\*, *Marcher et mourir : Urgence de justice pour les victimes de la répression des manifestations en Guinée* documente la responsabilité des forces de défense et de sécurité, associées parfois à des groupes de contre-

manifestants, dans des homicides illégaux de manifestants et de passants entre octobre 2019 et juillet 2020.

Il fait aussi état de 200 blessés, d'arrestations et détentions arbitraires et au secret d'au-moins 70 personnes pendant la même période. Par peur de représailles, plusieurs blessés par balle ont fui leur domicile. Des autorités hospitalières ont aussi refusé d'accueillir les corps de victimes tuées lors de certaines manifestations.

---

***“Nous avons parlé à des familles meurtries qui nous ont décrit comment leurs enfants ont perdu la vie, victimes d'une balle reçue dans le dos, à la poitrine, à la tête ou au cou. Des blessés nous ont montré leurs graves séquelles au bras, genou ou pied, causées par des armes à feu, des grenades lacrymogènes ou même des véhicules des forces de sécurité.”***

*Samira Daoud, directrice régionale d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.*

---

« Nous avons parlé à des familles meurtries qui nous ont décrit comment leurs enfants ont perdu la vie, victimes d'une balle reçue dans le dos, à la poitrine, à la tête ou au cou. Des blessés nous ont montré leurs graves séquelles au bras, genou ou pied, causées par des armes à feu, des grenades lacrymogènes ou même des véhicules des forces de sécurité, » a déclaré Samira Daoud, directrice régionale d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

« Exercer son droit à la liberté de réunion pacifique reste toujours dangereux en Guinée, où l'impunité des violations des droits humains est demeurée la règle pendant ces dix dernières années. Des actes concrets sont attendus de la part des autorités pour que justice soit rendue aux victimes et à leurs

familles. »

Basé sur des entretiens menés avec plus de 100 personnes et des analyses de documents officiels, de vidéos et de photographies, le rapport apporte la preuve que les autorités ont agi en contradiction avec les normes nationales et internationales. Les forces de défense et de sécurité ont eu recours aux armes à feu de manière illégale dans plusieurs villes du pays.

Entre octobre 2019 et février 2020, plus de 30 personnes ont ainsi perdu la vie lors de manifestations contre le projet de changement de constitution. Parmi elles, 11 ont été tuées par balles, touchées à la tête, au thorax ou à l'abdomen.

---

***Les gendarmes ont tiré sur un des jeunes. Alpha Oumar est venu le sauver et on lui a tiré sur la jambe. Ensuite des manifestants sont venus le bastonner. Il a rendu l'âme quelques minutes après.***

*Un membre de la famille du conducteur de moto-taxi Alpha Oumar Diallo touché par balle le 22 mars*

---

Le 22 mars 2020, jour du double scrutin législatif et référendaire boycotté par l'opposition, a été particulièrement meurtrier, avec au moins 12 manifestants tués dont neuf par balle. Amnesty International a reçu plusieurs témoignages et authentifié des photographies et des vidéos qui confirment l'implication de groupes de jeunes contre-manifestants aux côtés des forces de défense et de sécurité.

Conducteur de moto-taxi âgé de 18 ans, Alpha Oumar Diallo a été touché par balle le 22 mars puis tabassé à mort par des contre-manifestants à Conakry.

Un membre de sa famille a déclaré : « Les gendarmes ont tiré sur un des jeunes. Alpha Oumar est venu le sauver et on lui a tiré sur la jambe. Ensuite des manifestants sont venus le bastonner. Il a rendu l'âme quelques minutes après. »

Entre avril et juillet 2020, sept personnes ont été tuées lors de manifestations en faveur d'une meilleure desserte en électricité, et lors de protestations contre la gestion des barrages sanitaires installés dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

## **Des dizaines de blessés par balle**

Amnesty International a documenté des dizaines de blessés par armes à feu. Par exemple, au moins 15 personnes ont été blessées lors des marches d'octobre et de novembre 2019, dont huit par des armes à feu, selon des entretiens réalisés par l'organisation avec des victimes et des membres du corps médical.

Un maçon de 29 ans, est devenu paraplégique le 14 octobre 2019 après avoir été atteint par une balle entrée par le cou et ressortie par le dos. Il a déclaré à Amnesty International : « [...] On marchait vers les gendarmes qui étaient protégés par des casques. L'un d'eux, camouflé, a tiré sur nous. Il a tiré sur un ami tué sur le coup, puis il a tiré sur moi. Il était caché, je ne l'ai pas vu... Je demande aux autorités de s'occuper de moi pour que je puisse retrouver la santé et que je puisse à nouveau marcher. Je ne dors pas à cause de la douleur. »

Les forces de défense et de sécurité ont parfois blessé des personnes en les heurtant avec un véhicule, ou suite à des tirs de grenades lacrymogènes. Un homme a succombé à ses blessures quelques jours après avoir été écrasé le 22 mars par un véhicule de la gendarmerie. « Il courait quand il a été heurté. Ses deux pieds et sa tête ont été écrasés. ... Il a été opéré mais est mort car il avait perdu beaucoup de sang »,

selon un témoignage.

## **Des corps refusés dans des morgues**

Le 22 mars, certains corps de personnes décédées durant des manifestations n'ont pas été acceptés dans des morgues des hôpitaux publics, après y avoir été transportés par des parents ou des passants.

« Des informations crédibles laissent penser que les autorités ont empêché l'accueil dans les hôpitaux de corps de victimes déplacées sans la présence d'un officier de police judiciaire, » a déclaré Samira Daoud.

« Le refoulement de ces corps par les hôpitaux publics signifie que les victimes ne figurent pas dans le bilan des morts du gouvernement. En conséquence, les familles n'ont pas obtenu de certificat de décès et il n'y a pas eu d'autopsie facilitant l'ouverture d'une enquête judiciaire. »

## **La quasi-totalité des enquêtes restées sans suite**

Les autorités ont fréquemment annoncé l'ouverture d'enquêtes sur les cas de personnes tuées lors de manifestations. Mais elles sont restées sans suite pour la quasi-totalité d'entre elles, bafouant ainsi le droit à la justice des victimes de violations de droits humains ou de leurs familles.

Des menaces, la peur de subir des représailles et l'absence de confiance dans la justice ont conduit des victimes ou leurs proches à se cacher et à ne pas porter plainte. Parmi les familles des 12 personnes tuées les 21 et 22 mars, une seule a déclaré à Amnesty International avoir porté plainte.

## **Interdiction des manifestations**

Le rapport met également en relief les nombreuses atteintes au

droit à la liberté de réunion pacifique. Par exemple, au moins 10 interdictions de manifester contre le projet de changement de constitution ont été recensées en quatre mois dans le pays.

Les motifs invoqués par les autorités sont restés plus vagues les uns que les autres, et contraires au droit international. À Kindia par exemple, en novembre 2019, les autorités ont interdit une manifestation parce que : « le lundi est le premier jour de la semaine, jour où l'Administration tout entière commence le travail, jour où les élèves, étudiants doivent aller en classe, et la population qui doit aussi vaquer à ses occupations quotidiennes. »

Soixante-dix personnes ont été arrêtées et détenues arbitrairement pour avoir protesté notamment contre le projet de réforme constitutionnelle. Plusieurs d'entre elles ont raconté à Amnesty International le traitement inhumain ou dégradant subi durant leur détention.

Des membres du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) dont deux femmes qui ont tenté de dissuader des électeurs d'aller voter ont été arrêtés le 22 mars 2020 dans la région de Boké par certains habitants qui les ont tabassés. Conduites en détention par la gendarmerie, les deux femmes ont été menacées de viol, selon leur récit.

L'activiste Abdoulaye Oumou Sow, qui a été arrêté le 11 octobre 2019, a été détenu dans une « cellule noire » de 17 h jusqu'au lendemain à 13 h. Il raconte à Amnesty International :

« [...] J'ai demandé qu'on me sorte la bouteille remplie d'urine pour me permettre de mieux respirer, mais malheureusement les agents ont refusé, et pire ils m'ont dit de la boire au cas où j'aurais envie de me désaltérer. »

---

***Quiconque sera élu à l'issue de l'élection présidentielle du 18 octobre prochain sera tenu de garantir que des enquêtes et***

***poursuites soient menées sur toutes ces violations, et que les personnes suspectées soient traduites devant les tribunaux compétents.***

*Samira Daoud*

---

« Ces comportements de l'armée violent les lois internationales contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. À ce rythme, il est fort à craindre que l'impunité favorise la répétition de ces violations et la défiance envers les institutions, » a déclaré Samira Daoud.

« Quiconque sera élu à l'issue de l'élection présidentielle du 18 octobre prochain sera tenu de garantir que des enquêtes et poursuites soient menées sur toutes ces violations, et que les personnes suspectées soient traduites devant les tribunaux compétents. »

---

Cet article est republié à partir de [amnesty.org](https://www.amnesty.org). Lire l'original [ici](#)

---

[\\*Lire le rapport: Marcher et mourir : Urgence de justice pour les victimes de la répression des manifestations en Guinée](#)

---

---

# En Guinée, la police utilise une femme comme bouclier humain, provoquant un tollé

écrit par GuineePolitique© | 1 octobre 2020



## SCAN TV [le choix de la rédaction]

Depuis trois mois, la Guinée traverse une vague de contestations visant le président Alpha Condé. C'est dans ce contexte de heurts que, mercredi 29 janvier, un groupe de policiers se retrouve face à de jeunes lanceurs de pierres, à Wanindara, quartier populaire de la capitale Conakry. Une vidéo de la scène, visionnée des milliers de fois et qui a provoqué un tollé, montre l'un des agents empoigner une femme et la pousser devant lui ; puis, alors que la situation se tend, la traîner avec lui jusqu'à ce que la victime, se retrouve la cible de projectiles. Les policiers finiront par abandonner la femme à terre. Celle-ci, choquée, souffre de nombreuses plaies tandis que les autorités ont annoncé l'arrestation du policier suspecté.

[L'Obs](#) (31 janv. 2020)

Retrouvez le lien [ici](#)

---

# Halte aux machinations, M. Le Président [Par Pr. Lansiné Kaba]

écrit par GuineePolitique© | 1 octobre 2020



---

M. Le Président, vous venez de rentrer de votre voyage en Russie. Bonne arrivée. Vous retournez dans un pays, en émoi, vous le savez. Par conséquent, vous n'ignorez pas que ce séjour en Russie, quoi que vos conseillers disent, n'était pas plus nécessaire que votre séjour de septembre au Texas. Il était inutile. Ce sont des déplacements coûteux et infructueux pour l'État et la nation. De plus, le pays traverse une phase extraordinaire de son histoire depuis 1958.

Le « Navire national » guinéen chavire depuis un bon moment. Vous le savez, vos thuriféraires, affabulateurs et cupides, ne peuvent pas le cacher. Ce drame national se transforme

chaque jour en une tragédie déplorable et catastrophique. Le « Commandant » qui oriente et dirige un bateau ne l'abandonne pas pour répondre à l'invitation d'un autre capitaine, lui aussi, acharné à rehausser le prestige de son « Paquebot »! La bonne gouvernance requiert de l'adresse et de la sagacité dans l'exercice des responsabilités. Votre régime manque bien de ces qualités, M. le Président, il faut se l'avouer.

Nul n'ignore que les services publics fonctionnent mal depuis des années . Tout va à la dérive au pays. Aussi, votre désir d'un troisième mandat est-il impossible. Pourquoi vous est-il difficile de respecter la loi? Votre intention de briguer un autre mandat se défend mal. L'intention crée l'épouvante. Le pays mérite bien mieux sous un commandement, considéré au départ éclairé et sage. Le projet correspond à la recherche et à l'imposition future d'une dictature! Ce projet répand la terreur de Kaloum aux fonds fins de la Forêt. Pour de bonnes raisons, tout le monde a raison de s'effrayer.

*Car, M. le Président, votre régime, celui du RPG, sème la souffrance morale et physique. Les signes, visibles un peu partout, ne trompent pas. Le fonctionnement de l'administration déraile, depuis de longues années.*

Les populations de la capitale sont sorties en grand nombre en octobre; elles ont courageusement manifesté leur

mécontentement face aux répressions des forces de l'ordre. Bien sûr, elles sont ainsi sorties par pure conviction patriotique, scandant, si les bombes lacrymogènes ne heurtaient pas, la libération immédiate de Doura Sanoh et de ses compagnons que votre système a fait arrêter arbitrairement.

M. le Président, vous savez que Cellou Dalein Diallo, Sidya Touré, Ousmane Kaba et bien des autres de l'opposition, qui sont porteurs d'espoir pour des lendemains meilleurs, n'ont pas dépensé des milliards de FG pour faire sortir des milliers de protestataires en octobre. Votre gouvernement peut s'attendre à voir une foule encore plus formidable. Ces citoyennes et citoyens de diverses origines exigent la libération inconditionnelle des prisonniers mis dans vos geôles sans raison. Elles demandent aussi les corps des victimes des répressions policières de Conakry. Cette foule et les parents des victimes veulent récupérer et disposer, comme nos traditions le conseillent, des corps des victimes.

M. le Président, il y a de quoi rire que des camions partent de Conakry dans les bastions du R.P.G pour démontrer à l'opinion internationale votre popularité et la puissance de votre Parti! Nul ne se trompe désormais; personne n'est dupe des machinations de votre « machine ». Ce n'est autre chose que de faire sortir des milliards et de renflouer les comptes de vos serviteurs, connus pour leur manque de probité politique et morale.

Garde à vos forces de l'ordre! Si elles osent s'attaquer à cette foule de protestataires pacifiques, il y aura un tollé immense et dans le pays et au-delà dans la région. Votre projet de troisième mandat recevra et méritera alors encore plus d'opprobre.

*Et, la Communauté internationale, dans son ensemble, saura comment votre régime est brutal, anti-démocratique, corrompu et inefficace dans la gouvernance judiciaire des ressources humaines et matérielles. La condamnation à l'échelle globale donnera raison aux opposants, nous tous qui rejetons vigoureusement votre projet de constitution et de troisième mandat.*

**Pr. Lansinè Kaba**

Ledjely